

Calcul de Cotisation

Pour une entreprise de 101 à 500 employés

- Avec participation à 2 organismes de normalisation
- Avec accès à toutes les sources d'information de la SNV
- Avec 20% de remise sur les normes du secteur interdisciplinaire de normalisation INB
- Avec 20% de remise sur les séminaires SNV

Base de calcul de la cotisation annuelle

Nombre d'employés = nombre de base	250
Catégorie	A2
D'où un nombre de points (correspondant au nombre de voix dans l'association) de	20

(Vous trouverez des informations détaillées dans les tableaux correspondants du règlement sur les cotisations)

Cotisation annuelle

20 points x cotisation de base G1 (secrétariat SNV)*	à	CHF 95.00	CHF 1'900.00
20 points x cotisation de base G2 (adhésion internationale) ¹	à	CHF 43.00	CHF 860.00
1 accès à l'organisme de normalisation XX			compris
1 accès à l'organisme de normalisation XY	à	CHF 421.00	CHF 421.00
Total cotisation annuelle TVA excl.			CHF 3'181.00

* Ces cotisations sont mentionnées séparément car leurs montants peuvent varier indépendamment l'un de l'autre. L'adhésion à la SNV comprend toujours ces deux cotisations.

¹ L'adhésion de la SNV aux organismes de normalisation ISO et CEN est absolument nécessaire car la Suisse s'est engagée par les accords bilatéraux à valider les normes EU en vigueur, de nombreuses normes ISO jouent également un rôle important en Suisse (p. ex. ISO 9001).